

Les sciences sociales en quête de scientificité : l'exemple des recherches sociales

The Social Sciences in Search of Scientific Status: The Example of Social Research

Las ciencias sociales a la búsqueda de científicidad: el ejemplo de las investigacionessociales

Marc-Henri Soulet

Number 15 (55), Spring 1986

Savoirs en crise

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034432ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034432ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Soulet, M.-H. (1986). Les sciences sociales en quête de scientificité : l'exemple des recherches sociales. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (15), 21-32.
<https://doi.org/10.7202/1034432ar>

Article abstract

The author analyses the forms of definition of scientific status in the social sciences and the ways in which these forms are produced. He begins with the postulate that the economy of reason relations is built upon the force relations between researchers as expressed by the positions and strategies present in a particular field. The author examines the situation in a particular field of the social sciences, that of social research, because this field provides an eloquent example of the shifting criteria of scientific orthodoxy and seems to show promise for a clearer restructuring of the situation.

Les sciences sociales en quête de scientificité : l'exemple des recherches sociales

M.-H. Soulet

Les sciences sociales connaissent aujourd'hui un double mouvement. D'une part, la demande de recherche en ce domaine, émanant de l'ensemble du corps social comme de l'État, s'accroît régulièrement. Cette volonté de savoir renvoie essentiellement à des finalités d'éclaircissement et de légitimation du travail de la société sur elle-même. Elle participe autant d'une rationalisation de la perception sociale et d'une reconduction des rapports sociaux centraux que d'une quête de certitudes exacerbée par la sécularisation de la société et sa nécessaire autoréférentialité. D'autre part, l'unité scientifique se fissure par suite de la prise de conscience qu'il n'existe plus (pas) de paradigme dominant

en sciences sociales, capable d'organiser théoriquement le travail de l'ensemble des chercheurs. Ce nouveau statut épistémologique impose en quelque sorte un seuil incompressible de diversité théorique, induisant donc l'idée d'une mouvance des savoirs et des interprétations. Alors que le paradigme positiviste, inspiré fortement par les sciences de la nature, avait longtemps prévalu, désormais ce qui caractérise les sciences sociales semble résider dans une incrédulité croissante à l'égard des grands récits originels (Lyotard, 1979) qui, chacun à sa manière, fondaient une représentation cohérente de l'identité et des pratiques scientifiques. Cette double orientation conduit alors à générer des interrogations

sur la notion même de scientificité en sciences sociales, i.e. sur ce qui autorise alors à produire des connaissances de manière légitime ou, ce qui revient au même, sur ce à quoi peut/doit se référer un chercheur pour être qualifié de scientifique.

L'acception consensuelle de la scientificité – est scientifique ce qui est jugé comme tel par des scientifiques – étant la plus communément admise, il aurait dû être possible de s'en servir comme point d'appui pour saisir ce qui se refond au sein de l'idée de scientificité en sciences sociales, et à partir de quoi cela opère. Toutefois, elle omet que le consensus en tant que résultat masque le consensus en tant que processus. Celui-ci, en effet, ne se

22 constitue jamais que comme un équilibre quasi stationnaire de forces s'affirmant pour en définir les bornes, ce qui induit une dimension conflictuelle dans la production du consensus scientifique. Il ne peut plus alors porter que sur l'activité de chercher, sur son existence simplement ; les pratiques, les conceptions et les finalités, elles, n'ayant aucune commune mesure, ne sont pas de même nature. Jean-Yves Caro illustre cette acception consensuelle en même temps que contradictoire de la scientificité en sciences sociales en se référant à l'idée d'épistémologie tolérante. « Il faut en conclure qu'en sciences sociales, est scientifique un produit reconnu comme tel par DES scientifiques » (Caro, 1984).

Dans cet article, je me propose donc d'analyser les formes actuelles de délimitation de la scientificité en sciences sociales et la manière dont elles sont produites, en postulant que l'économie générale des rapports de raison y est supportée par des rapports de forces entre chercheurs, combinant positions et stratégies (Soulet, 1985). Pour ce faire, je prendrai appui sur un champ particulier des sciences sociales, la recherche sociale¹, dans la mesure où elle me semble exacerber cette situation de flottement de l'orthodoxie scientifique et augurer, par là même, des voies de recomposition plus nettes. Deux directions, sur la présentation desquelles se conclura ce texte, se dessinent à

mon sens. En durcissant des pôles, elles vont réactualiser le rapport à la théorie et aux questions épistémologiques ; les relations à la vérité, à la rationalité scientifique, à l'utilité comme à l'objet vont s'en trouver modifiées d'autant. Une orthodoxie à « épistémologie aveugle » et une hétérodoxie à « épistémologie tolérante » se font ainsi face. L'une, développant des pratiques d'expertise et d'évaluation, s'engage dans un sur-positivisme pragmatique. L'autre, prônant l'altérité scientifique des sciences humaines et sociales, se décompose en deux formes relativement étrangères l'une à l'autre. La première, se proclamant autre par nature, tente un déplacement des normes et cherche à réintroduire la finalité de l'action dans le processus de connaissance. La seconde s'approche d'une visée herméneutique et assied son utilité sociale sur son inutilité pratique.



Une scientificité en acte

La recherche sociale, outre qu'elle est la plupart du temps supportée par une pratique contractuelle, se caractérise par le fait qu'elle ne consacre pas uniquement l'activité des chercheurs institutionnels de l'Alma Mater, ceux qui détiennent une légitimité statutaire à la faire. De nombreux praticiens du travail social, notamment, s'efforcent de réfléchir sur leurs interventions et leurs engagements, et de développer leurs propres stratégies de recherche. En témoigne

un colloque qui a eu lieu en 1984 au Québec grâce à l'initiative de chercheurs appartenant au réseau des Affaires sociales. Il soulignait avec force l'existence d'une « Autre Recherche ». « Ce que nous voulons signifier surtout, c'est qu'à côté de la RECHERCHE telle qu'elle est enseignée et pratiquée dans les universités, se développent dans le secteur des services sociaux différents types de recherche et différentes utilisations du chercheur » (Lacroix, 1984). Cet engouement pour la recherche, lié souvent à des nécessités de justifier des actions sur un mode nouveau auprès des décideurs et/ou de contribuer à résorber une crise d'identité, a pour conséquence de faire se côtoyer diverses représentations de l'activité de recherche. Des stratégies divergentes, voire conflictuelles, structurent ainsi l'espace des positions, attribuent des légitimités à produire et façonnent des normes de production. Si l'engagement à « faire de la recherche » procure des profits symboliques et politiques (pour les professionnels de l'intervention sociale : une autorité à dire ce qu'est et ce que doit être le travail social ; pour des chercheurs en quête d'une inscription institutionnelle : une reconnaissance d'une technicité et d'une compétence de chercheur en sciences sociales par l'accès à un objet non saturé), il contribue à relativiser concrètement l'idée d'orthodoxie scientifique.

La recherche sociale émane ainsi de producteurs socialement distincts ; sa définition résulte donc du consensus non seulement de l'ensemble des chercheurs, mais aussi des parties qui le composent. Ce profil épistémologique bas, qu'il faut alors lui reconnaître, conduit à un pluralisme des scientificités. Il donne à chacune des parties surnommées le droit de qualifier son entreprise de scientifique et reconnaît à « chaque groupe celui de faire DE la science sociale et non LA science sociale » (Caro, 1984). En

De tels choix, chaque chercheur ne les pose pas en effet en son nom propre ; il ne s'autorise pas de lui-même, de sa seule compétence ou de sa seule force. Seul, il succombe, car il apparaît dans son arbitraire, c'est-à-dire soumis à l'emprise de sa subjectivité ou à l'empire de l'idéologie. La question de la légitimité des décisions se pose alors. De qui s'autorise-t-il pour opérer un choix et mettre en oeuvre une pratique particulière de recherche ?

En fait, le chercheur parle toujours d'un monde qui l'englobe et dans lequel il se reconnaît. En même temps, il le sollicite et fait appel à un ensemble de pouvoirs qui lui confèrent à son tour légitimité et pouvoir. « Une pratique scientifique est toujours liée à un discours qui dépasse les pratiques particulières et les rassemble : c'est lui le dénominateur commun qui les désigne malgré leur diversité comme faisant partie de la science. Ce discours général n'est pas simplement superposé de l'extérieur aux pratiques scientifiques, il intervient dans la détermination des exigences méthodologiques et il détermine pour une part le sens, l'orientation et les limites de ces pratiques » (Frank, 1977). Dans le cas particulier qu'est la recherche sociale, le recours à des forces exogènes est un des modes essentiels d'affirmation et d'obtention de reconnaissance. Faire parler d'autres en son nom pour montrer leur accord à ses dires, exprimer que, quoique chercheur, on ne fait que redire et traduire fidèlement ce qu'ils disent, les disposer devant soi pour les utiliser comme associés, c'est ce que Dominique Boullier appelle solliciter des porte-pouvoirs (Boullier, 1983). Chaque chercheur fait parler ceux dont l'apport lui est nécessaire. Par là même, les choix effectués et les procès de production engagés ne tiennent et n'ont de force, c'est-à-dire d'autorité à exister dans le champ, que parce qu'ils ont été accrochés à plus solide qu'eux. Ils

cède à un déplacement des frontières des scientificités par un équilibre continu des tensions. Elle conduit à attribuer des Pabels d'orthodoxie et d'hétérodoxie et qualifie des compétences, des savoir-faire et des normes. La recherche sociale se présente ainsi comme un champ où coexistent des logiques sociales différenciées, où les logiques de production de recherche se combinent aux logiques de promotion des chercheurs, où les intérêts et les stratégies d'une part, et les compétences et les dispositions d'autre part, s'interpénètrent. Espace de positions en même temps que de positionnement, elle est production d'identités. Le problème de la scientificité des énoncés se voit ainsi secondarisé, même s'il semble occuper le devant de la scène ; il ne constitue que l'enjeu formel de la définition. Il faut ainsi considérer qu'il n'importe pas tant pour les chercheurs de faire qualifier leur produit que de se faire reconnaître une place d'où produire. L'interrogation qui demeure alors concerne la base sur laquelle est assise cette place, i.e. comment elle est construite.

Se référer à une conception englobante

Tout ceci relève en propre de l'activité du chercheur. En tant qu'actant, il décide des modalités concrètes qu'il met en oeuvre. En employant des procédures techniques, théoriques ou/et épistémologiques – il faut admettre qu'à ces trois niveaux il s'agit de moyens de production à la disposition du chercheur – et en les organisant de façon particulière, il fabrique un produit ayant des qualités propres. Néanmoins, les actes posés ne résultent pas uniquement de décisions techniques ; ils ne procèdent pas de la seule optimisation du procès de production. Ils sont, avant tout, expression de conceptions de recherche et relèvent de choix à la fois politiques et épistémologiques.

ce sens, la recherche sociale est recherches sociales. Cependant, ce pluralisme rend délicate la quête d'un point d'appui stable pour étayer une analyse des principes et conditions de production de ces formes sociales de délimitation. La prise en considération des modes d'autodéfinition du champ de forces que constitue alors la scientificité, en s'appuyant de manière analogique sur Bruno Latour, peut paradoxalement y remédier. « Nous ne savons pas de quoi se compose le monde. Ce n'est pas une raison pour ne pas commencer. Car d'autres semblent le savoir et définissent constamment qui sont les acteurs qui les entourent, ce qu'ils veulent, ce qui les cause et les moyens de les affaiblir ou de les associer... L'analyste n'a pas à en savoir plus qu'eux, il n'a qu'à commencer, en un point quelconque, par enregistrer, sans chercher à être raisonnable, ce que chaque acteur dit des autres » (Latour, 1983).

Ce point de départ, quoiqu'il génère ses propres limites en omettant les profits accumulés antérieurement et les positions occupées, souligne la dimension agnostique de ce travail de définition et permet de postuler ce que ceux qui font savent. Les producteurs de recherche – qu'ils soient chercheurs institués ou praticiens-chercheurs – parce qu'ils produisent, disent ce qu'est chercher et fixent des normes de scientificité. La qualification de devoir-être de la recherche sociale est donc à voir dans l'effectuation même de cette dernière, ce qui impose de la considérer comme un procès de production, indépendamment de la fascination qu'exerce le produit fini. Il est en effet possible d'y percevoir la délimitation de scientificités par le travail de positionnement et d'attribution, d'association et d'opposition, de reconnaissance et de déni, que chaque recherche en acte constitue et exprime.

Cette définition plurielle en même temps que conflictuelle pro-

24 sont alors inébranlables, faute de quoi il faudrait tout ébranler.

Mettre en équivalence des façons de faire

Toutefois, ce procès qui supporte toute activité spécifique de recherche ne peut être étendu ipso facto à l'ensemble du champ de manières simultanées pour en comprendre l'économie générale. En d'autres termes, à cette légitimation verticale correspond une légitimation horizontale. L'idée de système actanciel (Boltanski, 1984), en avançant que la définition d'un champ dépend des actes posés, permet de saisir comment cette deuxième forme de production de légitimité s'élabore. Pour que des actes fassent du sens, il convient que soient effectuées des mises en rapport entre actants (ici les producteurs de recherche), que des actes soient assemblés pour que les actants se sentent agir en fonction de règles et de lois semblables. La constitution de réseaux, l'association de pratiques et l'assemblage de représentations participent alors à construire des formes socialement habilitées de production de recherche.

Ainsi, un chercheur seul ne peut prétendre faire un produit conforme. Il lui faut s'unir à d'autres chercheurs sur la base de pratiques et de référents identiques ou analogues. Il peut alors participer à créer une norme reconnue de production. Une forme autorisée de recherche sera

ainsi posée, peu importe alors qu'elle s'oppose à une autre. Néanmoins, ce que chaque chercheur s'efforce d'assembler, il lui faut le traduire pour le rendre semblable, le transposer pour le faire percevoir similaire. Des forces et des faiblesses seront alors distribuées, ainsi que des compétences et des incompétences. Il n'y a donc pas d'essence, de dispositions spécifiques, d'identité propre de chercheur institué ni de chercheur-praticien. Il n'y a que des actes qui, en définissant des appareils de mesure, fabriquent des équivalences et font en sorte qu'un chercheur s'identifie ou s'assemble à d'autres, s'oppose ou se différencie.

Cependant, ce que les chercheurs font équivaloir, ce ne sont pas à strictement parler des stratégies ; l'alliance délibérée, parce que trop transparente et trop explicitement orientée vers une finalité d'intérêt, tendrait à annuler tout effet d'assimilation. Ce sont davantage des attributs, des propriétés singulières, personnelles ou collectives, et des valeurs incorporées qui sont mis en rapport, ce qui présuppose une naturalisation des situations et une réification des compétences. Ce procès permet d'éclairer comment s'établit une relation entre les dispositions liées à des conditions sociales de production qui les ont permises et des attentes et stratégies reflétant et inscrivant des positions. Le passage ne peut se faire que par l'incorporation des contraintes amenant à poser les limites des pratiques passées dans le champ des possibles à venir. Cette opération conduit alors à naturaliser des compétences. La mise en relation des attributs de chaque chercheur, simultanément incorporés et investis, avec ceux d'autres chercheurs fait ressortir des ressemblances et des dissemblances. Par là même, elle classe et indique à chacun une position dans un champ de concurrence. Ce système de classement, en même temps que d'alliances,

repose sur la reconnaissance d'identités et de différences et participe à nouveau à délimiter des devoir-être de la recherche.

Jouer de sa position

Quoique non défini univoquement, le champ des recherches sociales n'en est pas moins borné institutionnellement. Il est en effet supporté par un ensemble de règles particulières délimitant les possibles et les impossibles en référence à la position institutionnelle des producteurs-chercheurs. Les uns, les chercheurs institutionnels, dépendent d'une structure dont le but premier et explicite est la production scientifique ; les autres, les chercheurs-praticiens, appartiennent à un espace régi par des valeurs et des normes techniques étrangères à l'oeuvre scientifique. En conséquence, l'ensemble des choix et des manières de faire que développent ces derniers sont évalués en fonction de leur efficacité technique, sans adjonction de plus-value. Ce mécanisme s'oppose à un effet de noblesse caractérisant les premiers (Bourdieu, 1979). Cette légitimité transcendantale, dont se voient dotés ceux-ci, structure à sa manière l'économie générale du champ des recherches sociales. Il est ainsi possible d'isoler, en considérant les manières de faire et la nature des choix de recherche posés, deux types de stratégies fort distinctes. Celles-ci se différencient en fonction de la position d'où elles ont été générées et des conditions dans lesquelles elles ont été appelées à s'exercer.

Les premières, celles des chercheurs institutionnels, s'inscrivent dans le même champ de référence et dans l'espace de pratique qui a vu naître le principe générateur qui les sous-tend, i.e. l'espace scientifique. Elles ne sont que la duplication des propensions issues de conditions antérieures analogues à celles dans lesquelles se réalisent actuellement. Activités de con-

servation de l'acquis, stratégies de reproduction en quelque sorte, elles ne nécessitent aucun effort adjectif. Aucune opération supplémentaire ne s'impose pour qu'elles fassent du sens et soient ce qu'elles sont. Les choix procéduraux se présentent comme le résultat incorporé d'une oeuvre invisible au moment où ils s'opèrent. Ils semblent résulter de la seule essence du producteur, à un point tel qu'ils n'apparaissent plus pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des opérations d'association de forces. Ils ne se donnent à voir que comme la réalisation d'une compétence. Une telle naturalisation ne supporte aucun ordre de la technique, ni aucune définition formelle de l'activité de chercher, ni aucune idéalisation de scientificité, ni aucune finalité prédéterminée, hormis l'expression de la pleine nature et la réalisation du total désintéressé du chercheur. L'identité de producteur légitime est à ce point incorporée que chercher se donne à voir comme l'oeuvre d'un état et non comme le résultat d'un processus.

À l'inverse, d'autres stratégies, émanant de chercheurs-praticiens ou du « prolétariat de la recherche », s'expriment dans un champ de référence et dans un espace de pratique différents de ceux qui ont vu naître le schème générateur qui les soutient. L'incorporation et la naturalisation des habiletés ne peuvent plus, alors, permettre de structurer des pratiques scientifiques légitimes. Les façons de faire ne matérialisent plus des compétences et des dispositions, mais un travail au grand jour, un effort explicite. Elles se donnent par là même à voir comme une oeuvre d'acculturation/reconversion et comme une opération ouverte de rapprochement de l'être réel et de l'être idéal. Aussi ces stratégies se prennent-elles pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des stratégies, résultat d'un labeur et non d'une essence. Elles se montrent comme des tentatives pour se faire accorder une autorisation de

parole et se faire attribuer une officialité à chercher, au risque, ou même en contrepartie, d'une mise à nu de cette opération de légitimation. Puisque la reconnaissance de cette obtention du droit de chercher ne peut plus prendre appui sur une position d'emblée légitime, la seule façon d'y parvenir réside dans un travail d'autoproduction de la légitimation.



Les voies d'exercice autorisées

L'ensemble des réflexions précédentes amène à porter l'investigation du côté du rapport qu'entretiennent les chercheurs engagés dans la recherche sociale avec l'idéal scientifique, pour saisir ce qu'ils concourent à qualifier comme produit de recherche et à dessiner comme formes et contenus d'exercices reconnus des sciences sociales. En fait, ceux-ci semblent soutendus par deux logiques, l'une d'intégrisme, l'autre de déviance, par rapport à l'idéal positiviste de la scientificité. D'une certaine manière, c'est de stratégies d'hyperconformité et d'hypoconformité dont il est ici question. Pour comprendre cette assertion, et donc éclairer les voies d'exercice socialement autorisées, il faut repartir de ce qui habilite à chercher, c'est-à-dire de la nécessité de parvenir à se faire attribuer une compétence fondée sur des propriétés que l'on sait pouvoir mobiliser légitimement.

Le souci de la norme : un néo-positivisme

Pour certains producteurs, les tentatives de mise en rapport pro-

cèdent d'un souci de faire équivaloir ce qui, antérieurement, était dissemblable ou étranger (ou l'est devenu plus nettement), i.e. la pratique de l'intervention sociale et la pratique de recherche d'une part, les sciences molles et les sciences dures, de l'autre. Cette oeuvre repose sur la conformité formelle de ce qui est perçu et désigné comme l'idéal scientifique, autrement dit le noyau dur des sciences expérimentales. Ce respect de ce qui est donc apparenté à la normalité scientifique ne peut toutefois revêtir une efficacité, c'est-à-dire octroyer une légitimité transcendante, que s'il caractérise corrélativement un ensemble d'attributs et de dispositions reconnus dans le champ d'origine, que ce soit l'intervention sociale ou les sciences sociales. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le parallèle entre une définition de la recherche sociale en termes de rigueur méthodologique, d'objectivité, de neutralité axiologique et idéologique, de primat du terrain, de fixité de l'idée de vérité... et celle de l'exercice professionnel de l'intervention sociale en termes de technicité, de respect du client, de déontologie de l'intervention, de priorité au vécu et à la pratique, d'intangibilité de la mission... Ou, de la même manière, l'analogie que fait Jean-Marc Dutrenit en parlant d'une NASA des sciences sociales, en vue d'élaborer une comptabilité sociétale ou en développant des plans d'observation quasi expérimentaux pour mener des évaluations des services sociaux, ou bien encore en réclamant, in fine, l'application de l'esprit scientifique aux sciences sociales se penchant sur le champ social (Dutrenit, 1982).

Cette manière de délimiter l'oeuvre scientifique se révèle particulièrement prégnante au sein de la recherche sociale malgré la complexité et la malléabilité de l'objet dont elle se dote. Elle réfère immédiatement à l'image d'une scienti-

tré. Soit qu'elle s'appuie, en effet, sur l'élaboration d'un plan raisonné d'expérience, codifié, rigoureux, transmissible et contrôlable au nom d'une efficacité expérimentale, soit qu'elle fasse intervenir plusieurs types d'outils s'inscrivant dans un schéma d'ensemble fédérateur, en raison de la complexité des situations analysées, comme l'illustre Michèle Lepage-Chabriaux dans un travail sur les anciens établissements spécialisés (Lepage-Chabriaux, 1980).

La méthode devient ainsi, pour de nombreux aspirants chercheurs, une démarche nécessaire permettant d'accéder à la légitimité de chercher et de se faire reconnaître par là même l'habileté à le faire (Martin et Soulet, 1984). Ainsi, la référence méthodologique en travail social, d'ailleurs forme usuelle de penser et de nommer l'intervention, contribue à réconcilier et rapprocher travail social et scientificité, praticiens sociaux et chercheurs. La prise de position suivante, assez révélatrice d'un courant général dans les milieux de l'intervention sociale, le réaffirme expressément. « Un lien et une correspondance entre l'aptitude au service social et au travail social et l'aptitude à la recherche devraient s'établir assez naturellement. La démarche générale passe par les mêmes stratégies : l'assistant de service social est confronté au plan de la réalité qu'il doit arriver à conceptualiser ; il est en prise directe avec un certain nombre de faits dont il doit dégager une théorie pour les rendre explicables, un fait n'ayant de sens que par l'idée qu'il émet et sous-tend et que l'on arrive à formuler. Cette idée n'est valable que si elle est vérifiable » (Colloque du Comité d'Entente des Écoles Françaises de Service Social, 1981).

Le couple perfectionnisme méthodologique et objectivité neutraliste est en outre supporté par le choix de privilégier le travail sur le terrain au sein de l'activité de

recherche. Ce parti-pris n'est pas seulement d'ordre méthodologique, il traduit aussi une option épistémologique tant il paraît impensable de dissocier le primat accordé à l'aspect technique du recueil des données et celui attribué aux faits dans la construction des résultats. Donner la priorité à l'observation du réel dans l'activité de connaissance revient à séparer la description de la réalité de l'interprétation qu'on en produit ; l'une, par la rigueur méthodologique qu'il est possible de lui conférer, participe de l'activité scientifique, l'autre, par l'absence de contrôle qui la caractérise, relève du discours idéologique. Le travail scientifique a, en ce sens, pour finalité de rendre compte de la réalité telle qu'elle peut être perçue, et ce de la manière la plus fiable et rigoureuse possible.

Le fondement d'une telle acception réside dans le caractère intangible de la réalité, celle-ci devant exister irréfutablement afin de pouvoir être reproduite. Chercher est alors observer, observer scrupuleusement et observer systématiquement de manière à épuiser la réalité dans sa signification. Cette conception tire sa force de la représentation d'une complexité des situations d'analyse et de l'enchevêtrement des phénomènes sociaux en constituant les éléments fondateurs. De cela point l'idée que l'explication, du fait de la nature sociale de l'objet investigué, peut difficilement dépasser un statut de formalisation. L'activité de recherche se concentre dans cet effort de forme pour rendre compte de la réalité telle qu'elle peut être perçue et cela notamment afin d'éviter de faire entrer dans cette réalité des schémas préconçus d'idéologies personnelles ou collectives. Chercher devient ainsi une manière de produire des informations, les plus complètes et les plus sûres possible, en se gardant de toute interprétation. Sous quelque forme que ce soit, reproduction concrète ou modélisation abstraite, cette

26 ficité orthodoxe que de nombreux producteurs tentent de reproduire pour garantir la validité et la fiabilité de leur travail. Cette délimitation de la scientificité s'étaye sur un souci exacerbé de fuir toute investigation idéologique des faits. Elle est à comprendre comme un désir de rapprochement avec les disciplines des sciences humaines relevant plutôt des sciences expérimentales (médecine, biologie, physiologie) et de distanciation vis-à-vis de celles développant des analyses plus englobantes. Elle centre ainsi l'analyse sur des objets partiels pour garantir le non-recours à des systèmes explicatifs globaux souvent lus comme des idéologies totalisantes, et pour assimiler la démarche de recherche à la méthode expérimentale supportée par la rigueur et l'objectivité. La méthode devient ainsi le garant principal d'une légitimité à se dire scientifique, et la posture nodale qui permet d'accéder à la neutralité et à la vérité du propos. Ce primat se fait par exemple sentir au plan des hypothèses et des procédures d'échantillonnage. Les premières reposent en effet sur une énonciation précise et sur un caractère formel et stable induisant un travail d'opérationnalisation leur permettant d'être testées empiriquement ; les secondes s'appuient sur une logique de l'inférence basée sur la représentativité. Cette conception repose également sur un dispositif technique complexe et enchevê-

exposition de la réalité constitue une des conditions essentielles d'appui des prises de décisions.

Procédant d'une volonté de similitude de scientificité entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme et de la société, conditionnée par un recours sans défaillance à une technologie maîtrisée et standardisée, annulant toute possibilité d'interférences idéologisées par le soutien d'un objectivisme sans faille, cette forme de délimitation de l'œuvre scientifique au sein de la recherche sociale démontre aisément qu'elle est, par excellence, la voie à suivre pour faire preuve d'une compétence à chercher. Elle apparaît ainsi être le mode privilégié d'accès des chercheurs au monde idéalisé de l'orthodoxie scientifique et au statut de producteur légitime de connaissances scientifiques (notabilisation et essentialisation pour les chercheurs-praticiens, quête de reconnaissance incontestable pour les « social scientists »). Cet effort de réalisation d'analogies et d'assemblages traduit une volonté d'intégration légitime dans un champ social qui n'est pas l'espace premier où s'exercent habiletés et habilitations. Il illustre la mise en équivalence de ce qui ne s'impose pas originellement comme similaire, de manière à générer une identification de chercheur sur la base de ce qui est perçu comme la normalité scientifique. Cette mise en rapport s'exerce d'une façon telle qu'elle nie les différences en même temps qu'elle les lie.

Le déplacement de la norme : la recherche impliquée²

Une autre forme de délimitation d'un exercice légitime est subordonnée à l'hypo-conformité. S'appuyant la plupart du temps sur un champ de pratique non institutionnellement producteur de connaissances scientifiques, l'activité de recherche ne se soutient dans ce cas que du refus d'une assimilation aux normes de

la scientificité perçue comme orthodoxe. Cet irréductibilité face aux valeurs de l'action, professionnelles ou militantes, caractérise alors une hypo-conformité entraînant le lieu de référence hors du domaine scientifique. Se posant comme une altérité extrême allant jusqu'à revendiquer une recherche autre, anormale en quelque sorte, et sapant les fondements de la scientificité hyper-normale, cette acception traduit un déplacement manifeste.

La recherche impliquée nie en fait l'idéal de la scientificité au nom de l'égalité des regards. Elle tente alors de définir une mise en équivalence avec la configuration inverse de la précédente délimitation ; cette fois, les forces principales se veulent situées dans un champ institutionnel autre que celui de la scientificité. Elle se présente comme une alternative méthodologique offrant les conditions d'un dépassement du couple sujet/objet et se donnant comme une possibilité de synthèse entre théorie et pratique. Elle recourt de manière explicite et consciente à la part de subjectivité et d'implication des chercheurs ; en même temps qu'elle s'inscrit à l'encontre de l'orthodoxie scientifique, elle traduit un volontarisme de l'action et l'impasse où est chaque acteur social mis devant la nécessité de s'essayer à trouver ce qu'il faut faire. Quête de solutions qui soient applicables ou amélioration de l'existant, cette nécessité de changer trouve écho dans une conception active de la recherche impliquant une relative transférabilité immédiate des résultats dans l'action, ce qui engendre par effet de retour un enrichissement des données produites. Cette dialogique recherche/action, ce profit réciproque, devient une des conditions de validité de ce mode de faire, comme le souligne Liane Mozere en prenant le champ social comme exemple. « C'est dans ce secteur que l'on a expérimenté des formes originales de travail, où par exemple les "objets" de la

recherche devenaient des partenaires parties prenantes, à des degrés variables et selon des modalités diverses. Cela ne découlait pas seulement d'un idéal démocratique (ne pas manipuler les gens enquêtés ou rencontrés, les usagers, etc.) qui pouvait animer certains, mais se fondait sur une hypothèse théorique, à savoir qu'aucun objet social (groupe, institution, etc.) n'est analysable s'il ne s'y produit un certain nombre d'événements, s'il n'apparaît pas, à un moment ou à un autre, une demande » (Mozere, 1983).

Ce mode actif de recherche, véritable zone molle de la production scientifique notamment par l'hétérogénéité des travaux sur lesquels il débouche, se présente en outre, pour les praticiens sociaux, comme un moyen de remplir leur mandat de reliance. Il est ainsi l'occasion de trouver des modalités nouvelles de relation aux usagers par le biais de la mobilisation. Mais il offre également les mêmes propriétés pour les institutions et les organisations de l'intervention sociale, qui trouvent dans ce mode de faire de la recherche, une possibilité de dynamiser leurs membres, de les rendre parties prenantes d'un certain nombre d'actions. Ce sont donc plusieurs logiques sociales qui se côtoient au sein des « méthodes actives » de recherche, ce que Claude Martin a souligné dans ses différents travaux sur la recherche-action (Martin, 1985).

La mise en place d'alliances de travail entre chercheurs et praticiens met sur un même rang, sans présence de l'un sur l'autre, les deux rôles. Les uns et les autres sont perçus comme des acteurs sociaux détenteurs de modes d'analyse, de compréhension et d'interprétation différents, mais équivalents, de la réalité sociale investiguée... L'affirmation de la spécificité et de la complémentarité des regards suggère alors que l'opérationnalité, qui est ainsi à entendre comme capacité à produire de nouvelles formes d'ac-

tion et de la faible reconnaissance institutionnelle qu'il connaît, ce mode impliqué de recherche offre les conditions d'un exercice reconnu à des chercheurs non inscrits institutionnellement et leur permet de développer une légitimité scientifique et une compétence à chercher.

L'écart à la norme : une herméneutique sociale

L'irréductibilité d'autres chercheurs, institués pour la plupart, est d'une autre nature. L'effort d'hypoconformité s'étaye non sur un déplacement de l'espace de mise en équivalence mais sur la dénégation de toute mise en équivalence. Il est supporté par l'idée d'une différenciation à générer continuellement. En tant que production de la différence marginale et reproduction de l'écart, fut-il infime, elle s'apparente à un procès de distinction. Elle est hypoconformité parce qu'éloignement de ce qui est communément admis. Visant à la non-confusion des identités, à la différenciation des statuts, cette conception produit des césures dans les procédures et des clivages dans les façons de faire : la singularité à l'encontre de la représentativité, les histoires de vie face à la quantification, l'interprétation herméneutique versus l'explication causaliste... Elle procède ainsi d'une représentation des sciences sociales s'inscrivant dans la significativité et la production de sens et puisant ses fondements dans une hétérodoxie scientifique. Elle tend à réaffirmer la nécessité de la rigueur et l'idée d'une connaissance scientifique reposant sur des principes autres que ceux en vigueur dans les sciences dures, et à se démarquer d'une base par trop empiriciste. Chercher ne se soutient alors que d'un dépassement de l'ordre des choses et d'une inscription dans l'ordre des idées. Cette voie joue en fait son identité sur une distinction entre l'activité de chercher et l'activité de connaître. Ainsi, pour produire des intelligibi-

lités du social, il ne convient pas tant d'appuyer le processus de connaissance sur la maîtrise méthodologique que sur la fécondité d'une pensée autonome comme l'exprime Armel Huet. « l'acte intellectuel en tant que tel, mis en oeuvre dans le travail scientifique, exige une sorte d'individualisme forcené, suffisamment indépendant, imaginaire, "anarchiste" pour échapper à la normalisation, pour ne pas se laisser dompter par la sécurité des méthodes éprouvées, pour résister aux conformismes des doctrines, des écoles et des savoirs établis » (Huet, 1982).

Le respect scrupuleux de la démarche positiviste, le souci de la précision et de la validité des résultats, voire la prétention à la vérité sont ainsi perçus, non seulement comme difficiles à atteindre, mais comme producteurs d'effets de blocage du processus d'invention au coeur de l'activité de connaître. À la fiabilité des résultats et à la fermeté des procédures méthodologiques répondent alors l'originalité créatrice et la logique du travail conceptuel. La dynamique du connaître repose en ce sens sur une étroite imbrication entre idéologie et production scientifique, entre point de vue et connaissance, entre dérive de l'imagination et construction conceptuelle. Cette conception, fragile du fait de l'impossibilité d'une frontière formelle entre objectivité et compréhension, se structure autour de l'idée d'interprétation du sujet connaissant, comme l'expose Louis Quéré : « Non seulement le sociologue décrit son objet et interprète les données qu'il a recueillies à la lumière d'une théorie, étant entendu que toute description des données, dans quelque science que ce soit, est nécessairement pétrie de catégories théoriques qui, elles-mêmes, dépendent de paradigmes en vigueur, mais encore il ne peut soumettre le monde social à l'investigation scientifique, donc accéder à son domaine d'objet, qu'en

28 tion, se fonde sur un double phénomène de confrontation et de collaboration. Cette conception offre simultanément, par là même, une voie légitime d'accès à la recherche et à l'action en particularisant une compétence autre. « Cette recherche sociale fournit en quelque sorte le terrain d'expression d'une nouvelle forme, plus légitime, de militance, revendiquant non seulement sa capacité à intervenir sur le social pour en modifier la configuration, mais aussi sa différence avec un recours à l'objectivité, à la désimplification comme garant d'une connaissance vraie et active... Ces modèles de recherche participatifs et associatifs sont tout à fait appropriés aux praticiens sociaux au sens où ils peuvent plus aisément et plus légitimement les investir, à la fois du fait de cette attitude de défiance et de rejet des chercheurs qui n'ont aucun intérêt à les préserver comme champ spécifique, et du fait de l'opportunité qu'ils présentent de réaliser des alliances idéalisées entre pratique et théorie, recherche et action, sujet et objet » (Martin et Soulet, 1985).

L'activisme de la méthode jouit en effet de peu de crédit au sein du milieu institué de recherche. Elle devient alors un lieu à investir pour un « prolétariat de la recherche » ; elle est une possibilité d'exercice et d'expérimentation d'un savoir-faire et un espace faiblement saturé et donc aisément accessible. Ainsi, compte tenu de la faible valorisa-

faisant usage de sa compétence "naturelle" de sujet socialisé, qui lui permet de comprendre, en fonction du contexte, au même titre que n'importe quel acteur social d'ailleurs, le monde pré-interprété qu'il cherche à analyser, et de convertir cette compréhension en données. La capacité de comprendre le sens des expressions symboliques qui constituent son objet est toujours la médiation première de son acte de connaissance » (Quéré, 1983).

Une telle démarche oppose donc, à la rigueur et à la fiabilité des outils, une pratique où s'allient bricolage et cohérence logique, inventivité et rhétorique. Cette pratique singulière, assimilable à une « dérive sociologique » (Maffesoli, 1984), par sa démarche et ses références, veut ainsi rompre avec les frontières tracées par les découpages traditionnellement institués, et octroie un statut particulier au terrain. À la fois support de la démarche et occasion de rencontre, ce dernier se présente comme le ferment des significations, comme le lieu de maturation des intuitions, et non comme un espace de vérification. Il est plus sollicité pour produire du sens par recoupements, imagination, ingéniosité que pour produire des résultats d'ordre causal par validation empirique.

Cette disposition se veut donc davantage un art de faire qu'une manière de procéder ; elle renvoie à une conception du travail de recherche plus proche de la réflexion philosophique que de la démarche scientifique des sciences dures, dans la mesure notamment où elle repose sur une dénégation de l'absolutisme de l'idéal méthodologique de ces dernières. Hans Georg Gadamer, dans un entretien avec *Le Monde*, expose, en parlant de la compréhension herméneutique qui supporte son œuvre, le fondement de cette idée. « Ce qui caractérise les sciences humaines, c'est qu'elles ne mettent pas simplement en jeu des méthodes

appprises, mais aussi une capacité de compréhension qui se développe chez le lecteur, le chercheur, le penseur au-delà des facultés qu'on acquiert rationnellement » (Gadamer, 1984).

C'est en fait une mise à distance de la référence positiviste qui se dessine ici, conduisant certains chercheurs à développer l'investigation ailleurs et à s'écarter d'une volonté de démontrer la scientificité orthodoxe de leur pratique (Latouche, 1984, et d'Unrug et Moreau de Bellaing, 1982). Ce moment d'interrogation des sciences sociales sur elles-mêmes, traversé de multiples errements, les incite à mettre en pratique et à défendre le pluralisme des points de vue et des rapports au terrain. De nouvelles pratiques, moins confiantes dans leurs certitudes et plus préoccupées d'éclairer que d'affirmer, sont alors mises en avant (Deslauriers, 1985). À la lourdeur et à la fiabilité du dispositif, sont substituées la souplesse et l'inventivité de la rencontre, ce qui ne signifie pas pour autant une absence de préoccupation quant à la maîtrise des moyens mis en œuvre. Les habiletés mobilisées ne sont simplement pas de même nature pour conduire l'investigation sur le terrain.

De la même manière, en décalage avec une inférence inductive quantitative, cette conception particularise une forme d'extension de la compréhension d'un phénomène à d'autres similaires, sur le mode d'une induction illustrative. La perspicacité de la compréhension ou de la figuration s'oppose en quelque sorte à la fiabilité de l'explication démonstrative ou représentative. L'opération ainsi mise en œuvre s'apparente davantage à une inférence immédiate qu'à une inférence médiatisée par une procédure ou par le raisonnement logique. En fait, c'est d'un véritable décentrement de la scientificité dont il s'agit, ce que souligne Armel Huet à propos de la sociologie. « La sociologie n'a

rien à craindre des mises en cause, de l'invention et de l'imagination. Elle a, au contraire, beaucoup à y gagner : une raison retrouvée à la place d'un rationalisme illusoire, une intelligence des problèmes au lieu d'un scientisme mystificateur, des ambitions réduites par une meilleure connaissance de ses limites, des propositions théoriques plus modestes mais, pour quoi pas plus pertinentes que les grands systèmes explicatifs et les idéologies exigeantes de foi et d'adhésion plus que de compréhension » (Huet, 1982).

Cette voie s'inscrit dans l'imaginaire de l'intellection plus que dans la rationalité de celle-ci. Un tel tour de main consiste en fait, par suggestion de significations, à induire un sens pour le lecteur qui devient alors également producteur de sens en comblant les blancs de l'analyse ou en les rapportant à sa propre situation. Cette double intuition du sens, de production et de lecture, constitue un mode d'extension, non sur le principe de l'explication formelle ou du raisonnement logique, mais sur la base d'un déplacement de signification, d'un glissement de compréhension par analogie effective ou plutôt par « analogisation » potentielle. Forme de pensée souple et adaptative, elle se tient à distance d'une logique formelle ; elle s'identifie dans une certaine mesure à un travail de la mêtis en opposition à celui du logos (Vernant et Detienne, 1974). À l'idéation linéaire de la logique répond, au cœur même de l'activité scientifique de production de connaissances, une forme d'intellection polymorphique et oblique. « L'examen attentif des sciences et des techniques fait apparaître dans le mouvement même de leur constitution et développement des aspects fort peu réductibles au seul travail de la déduction ou de la recherche de lois. Dans leur progression même, les disciplines scientifiques supposent des tâtonnements et des redistributions fondées sur une secrète

30 intelligence à l'oeuvre dans le travail même de la raison sans pour autant se confondre avec elle » (Tibon-Cornillot, 1979).

Prenant appui sur la métaphore de l'allégorie, cette forme de délimitation de la scientificité vise avant tout la significativité, cherche à produire une compréhension transposable plus qu'un résultat généralisable. Le travail d'extension ne consiste pas, en somme, en une oeuvre d'amplification d'une preuve ou d'un constat par passage du particulier à l'universel, mais d'un glissement de significations d'une situation à un ensemble de situations ; il procède non de connexions causales extrapolées mais d'une coordination de fonctions significatives déplacées. Richard H. Brown, dans un article s'efforçant de souligner l'intérêt de la métaphore dans la logique sociologique, exprime cette idée d'un passage d'un système de référence à un autre, exigeant une pensée double, factuelle et poétique. « En transférant ainsi des idées et des connotations d'un système ou d'un niveau de discours à un autre, la métaphore en renouvelle la vision, chacun étant, dès lors, perçu du point de vue de l'autre. Par suite, notre faculté de comprendre la "signification" d'une représentation ne se laisse pas réduire à une aptitude à en reconnaître l'objet, ni même à l'employer correctement » (Brown, 1977).

Cette forme d'expression d'un exercice légitime des sciences

sociales est structurée autour de trois dimensions. Dans une dimension normative, elle propose d'inclure dans l'acte même de connaissance les conditions de ses possibilités. Dans une dimension herméneutique, elle soutient que l'interprétation n'a rien de subjectif et qu'elle constitue une expérience de connaissance et de vérité tout aussi valide, même si elle est différente, que celle à laquelle puisent les sciences de la nature. Dans une dimension compréhensive, elle implique une représentation de l'intelligibilité des comportements humains et du social basée sur une reconstruction du sens attribué par les acteurs à leur action au moment où ils agissent. Le relativisme théorique et épistémologique de cette conception sous-entend une telle habitude et une telle connaissance des règles implicites pour s'y mouvoir, qu'il fait de cette forme de recherche une affaire d'initiés, qu'il la rend inopérante et inutilisable pour des chercheurs non nourris d'un épistémologisme sous-cutané. À chaque fois, chercher, ou plutôt connaître, s'apparente à un art dont seul le producteur détient le secret. Ce mode intuitionniste, notamment par la question de l'orthodoxie scientifique qu'il soulève, est donc à concevoir comme une forme de distinction marginale pour les chercheurs y recourant, qui les dotent de caractères et de propriétés les identifiant nettement et surtout les différenciant d'autres chercheurs engagés dans le champ de la recherche sociale. Ces volontés d'éloignement s'expriment entre autres par des pratiques d'idiomatisme – le jargon – (Boullier, 1983), visant à n'être entendues que d'un cercle restreint de pairs, et par l'emphase accordée à la rupture épistémologique, fonctionnant avant tout comme une rupture politique, une rupture d'identités et un rite d'institution. L'allergie à une méthodologie formelle participe du même principe, celui de rendre impossible toute codifi-

cation et d'écarter toute velléité d'association par identité de pratiques. La non-transparence et l'équivoque des manières de procéder semblent ainsi requises pour éviter toute assimilation identitaire d'autres chercheurs à eux-mêmes. Ces mises à distance s'affirment néanmoins toujours sur la base d'une fécondité plus grande, faute de quoi elles apparaîtraient par trop comme des stratégies de singularisation.

Cette hypo-conformité peut se fonder d'elle-même et peut s'autoriser d'elle seule. Le titre de noblesse rend immédiatement scientifique le produit ; l'essence « scientifique » du producteur autorise ainsi le dépassement et la transgression de ce qui est communément admis comme norme scientifique (i.e. la référence aux sciences de la nature).



Au terme de cette analyse, deux modes de délimitation d'un exercice légitime de la recherche sociale se dégagent. La codification formelle, nette et rigide, s'oppose au flou continué volontairement entretenu, la mise en équivalence à la mise en inéquivalence. Ce constat se complique toutefois si on le rapporte aux finalités assignées à l'activité scientifique. Soit, la « Science Sociale » est mobilisée pour son utilité dans la pratique sociale, permettant notamment une assimilation identitaire des praticiens-chercheurs au statut de chercheur légitime. Soit,

la « Science Sociale » est invalidée dans sa transcendance et doit se plier à un rôle d'éclairage instantané de l'action, éliminant par là même les risques de suprématie et de préséance des chercheurs institués sur les praticiens-chercheurs. Soit, la « Science Sociale » n'a d'utilité, en dernière instance, que dans son inutilité, autorisant les chercheurs essentialisés à affirmer la singularité de leur mode de chercher au nom du désintéret général de la connaissance et à refuser tout nivelage identitaire avec les laborantins de la recherche.

Marc-Henri Soulet
Assistant de Sociologie
Centre de Recherche sur le
Travail Social
Université de Caen

NOTES

- ¹ On peut la définir rapidement comme celle prenant pour objet le social construit, i.e. allant des politiques sociales aux infrastructures, des moyens et méthodes d'intervention aux populations-cibles.
- ² Pour reprendre la terminologie consacrée par Gérard Mendel dans son rapport pour la mission Godelier sur les sciences de l'homme et de la société.

Bibliographie

- Actes du Colloque du Comité d'Entente des Ecoles Françaises de Service Social, *La recherche en Travail Social*, 1981, 138 p.
- Boltanski, L. et al., « La dénonciation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 51, 1984, p. 3-40.
- Boullier, D. et Nozay, C., *Savoirs à échanger, état et enjeux de la recherche sur les politiques sociales en Bretagne*, Rennes, LARES-MIRE, 1983, 158 p.
- Bourdieu, P., *La distinction*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, 670 p.
- Brown, R.H., *Métaphore et méthode : de la logique et de la découverte en sociologie*, Vol. LXII, 1977.
- Caro, J.Y., « Scientificité et rapports sociaux », *Sociologie du Travail*, 1, 1984, p. 4-25.
- Deslauriers, J.P. (sous la direction de), *La recherche qualitative, résurgence et convergences*, Chicoutimi, Presses de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1985, 169 p.
- Detienne, M. et Vernant, J.P., *Les ruses de l'intelligence, la métis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974, 316 p.
- D'Unrug, M.-C. et Moreau de Bellaing, L., *D'une sociologie de la méconnaissance*, Paris, Anthropos, 1982, 159 p.
- Dutrenit, J.M., « Et d'abord, qu'est-ce que l'évaluation ? », *Informations Sociales*, 6, 1982, p. 5-12.
- Frank, R., « Le savoir et les opinions », *L'Idéologie de/dans la science* (sous la direction de H. Rose), Paris, Le Seuil, 1977, 257 p.
- Gadamer, H.G., « Entretien », Paris, *Le Monde-La Découverte*, 1984, p. 231-239.
- Huet, A., *La recherche locale en sciences sociales, enjeux scientifiques et enjeux sociaux*, Rennes, LARES, 1982, 63 p.

- Lacroix, L., « La Nouvelle Recherche », *Carrefour des Affaires Sociales*, 6, 2, Québec, M.A.S., 1982.
- Latouche, S., *Le procès de la science sociale*, Paris, Anthropos, 1984, 219 p.
- Latour, B., *Microbes ; guerre et paix*, suivi d'*Irréductions*, Paris, A.M. Métaille, 1983, 81 p.
- Lepage-Chabriaux, M., « Les anciens établissements spécialisés ? une réponse positive », *Sauvegarde de l'Enfance*, 5, nov.-déc. 1982, 255 p.
- Lyotard, J.F., *La condition post-moderne*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, 108 p.
- Maffesoli, M., « Approches de la société, considérations sociologiques », *Actions et Recherches Sociales*, 1, 1984, p. 11-15.
- Martin, C., *Les recherches-actions sociales, miroir aux alouettes ou stratégies de qualification*, Caen, MIRE-CRTS, 1985, 281 p.
- Martin, C. et Soulet, M.-H., « La science au service du travail social », *Actions et Recherches Sociales*, 2, 1984, p. 25-38.
- Martin, C. et Soulet, M.-H., « Recherche en Travail Social ou Travail Social en Recherche », *Lectures Sociologiques du Travail Social* (sous la direction de F. Bailleau, N. Lefaucheu, V. Peyre), Paris, Éd. Ouvrières, 1985, p. 60-78.
- Mendel, G., « La recherche impliquée », in Godelier, M., *Mission sur les sciences de l'homme et de la société*, Paris, La Documentation Française, 1983.
- Mozere, L., « Le chercheur : de l'invention au bricolage », *Informations Sociales*, 6, 1983, p. 28-31.
- Quéré, L., « À mauvais objet, mauvais sujet », *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, 1, Paris, CEMS-EHSS, 1983, p. 1-21.
- Soulet, M.-H., *Les recherches sociales, rapports de force et rapports de raison*, Caen, CTNERHI-CRTS, 1985, 235 p.
- Tibon-Cornillot, M., « Le pouvoir des discours », *Connexions*, 1979.

Your invitation to reserve a copy/Pour vous abonner

To reserve a copy of the *Review*, please fill out this card and mail it with your cheque or money order for \$18 (\$22 outside Canada) to: *Canadian Social Work Review*, Canadian Association of Schools of Social Work, 151 Slater St., Ottawa, Ontario K1P 5N1.

Pour vous abonner à la *Revue*, veuillez remplir la présente fiche et la renvoyer, accompagnée de votre chèque ou d'un mandat-poste au montant de 18\$ (22\$ en dehors du Canada), à: la *Revue canadienne de service social*, 151, rue Slater, Ottawa, Ontario K1P 5N1.

NAME/NOM _____

ADDRESS/ADRESSE _____

CITY/VILLE _____ PROVINCE/STATE _____

COUNTRY/PAYS _____ ZIP/POSTAL CODE/CODE POSTAL _____